

# vivre **MIEUX**

LE MAG'  
DES FAMILLES

Auvergne-Rhône-Alpes

## ORIENTATION SCOLAIRE : TROUVER SA VOIE !

PLACE À L'ACTION

L'INSTANT PARENT : DES OUTILS  
POUR PARLER D'ORIENTATION SCOLAIRE

DES PROJETS  
ET DES HOMMES





Quoi de plus stressant pour un élève que de choisir une voie pour l'avenir ? « *Le faire sous l'œil de ses parents rongés d'angoisse !* » estime un conseiller d'orientation consulté pour ce dossier. Il est rare en effet que ce sujet de l'orientation ne génère pas de stress dans les familles. Les parents ont souvent un regard sur l'avenir plus inquiet que ceux de leurs enfants, qui à 17 ou 18 ans n'ont pas toujours une idée bien précise ni du métier qu'ils veulent exercer, ni même parfois du domaine d'activités vers lequel ils souhaitent aller. Et c'est normal !

Tous les élèves ne vont pas choisir de poursuivre des études dans le supérieur. Certains dès la troisième ont opté pour un CAP, un BEP ou un Bac professionnel, qui leur ouvre plus rapidement les portes de l'emploi. Mais s'ils souhaitent poursuivre des études (ce qui est le cas pour plus de 50% des bacheliers professionnels notamment) ils devront trouver leurs repères dans un système complexe et très sélectif. Et passer par la fameuse plateforme numérique Parcoursup, qui est l'outil d'information et d'affectation des lycéens. L'inscription n'y est pas obligatoire, certaines écoles de commerce, d'art ou des écoles spécialisées privées ont gardé leur propre processus de recrutement. Mais pour 90% des lycéens, ce sont essentiellement les résultats scolaires des années de 1<sup>ère</sup> et de Terminale qui détermineront leur affectation dans un établissement de l'enseignement supérieur.

C'est ici que les parents ont leur rôle à jouer : en incitant leurs enfants à explorer Parcoursup dès la classe de 1<sup>ère</sup>, pour prendre connaissance des multiples formations existantes ; en allant avec eux aux portes ouvertes des différentes écoles et universités ; en les accompagnant éventuellement dans les nombreux salons qui présentent les formations, en les incitant à discuter avec des étudiants qui ont suivi ces parcours, bref en leur ouvrant les yeux et l'esprit sur des domaines auxquels ils n'auraient pas spontanément pensé.

Pour cela, il faut être prêt à faire confiance à ses enfants, à accepter qu'ils n'aient pas les mêmes envies, qu'ils ne se projettent pas de la même façon que leurs parents dans l'avenir. Car le monde du travail est en plein bouleversement. Il n'existe plus forcément de voies royales qui mènent à une carrière linéaire et toute tracée, mais plutôt de multiples chemins qui peuvent conduire à des trajectoires et des emplois variés. Souvent une première année d'étude supérieure permet de conforter ses choix, et le fait de bifurquer ensuite n'est pas forcément synonyme d'échec. Rien n'est définitif, il est possible d'arrêter puis reprendre des études, de démarrer dans un métier puis d'en changer.

Or c'est souvent en commençant par se questionner sur lui-même, ses envies, ses passions, les activités (manuelles ou intellectuelles) qu'il aime, qu'un jeune peut dessiner un projet d'études qui le conduira à une famille de métiers.

Il aura ensuite toute sa vie pour l'affiner !

**Guylaine Brohan,**  
Présidente de Familles Rurales, fédération nationale

## DOSSIER :

- P. 3 Orientation scolaire : trouver sa voie !
- Faut-il poursuivre l'expérimentation « territoires éducatifs ruraux » ?
  - Des familles toujours plus stressées
  - Une égalité des sexes qui reste à construire
  - Etudes supérieures : la France aussi inégalitaire que les Etats-Unis
- P. 8 PLACE À L'ACTION
- P. 10 CE QU'EN PENSENT LES JEUNES
- P. 11 EN PRATIQUE

## LA DYNAMO :

- P. 12 • Une reconversion radicale et réussie !
- P. 13 • Une seconde vie pour les vêtements
- P. 14 • Transformer la voiture en transport collectif

Directrice de publication : Guylaine Brohan  
Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet  
Rédactrice en chef : Niki Vouzas  
Ont également contribué à ce numéro :  
Marina Julienne (journaliste)  
Mise en page : Françoise Barbier  
Crédit photos : Adobe Stock  
Dépôt légal : à parution

Impression :  
Imprimerie Vincent  
32 avenue Thérèse Voisin  
37042 TOURS CEDEX 1  
Imprimé sur papier PEFC  
Trimestriel - Numéro 21



Familles Rurales  
Fédération nationale  
7 cité d'Antin - 75009 PARIS  
Tél. : 01 44 91 88 88 / Fax : 01 44 91 88 89  
vivremieux@famillesrurales.org - www.famillesrurales.org  
*Familles Rurales est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle, agréée et habilitée par de nombreux ministères. Le Mouvement regroupe 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 25 000 bénévoles et 17 000 salariés.*



# ORIENTATION SCOLAIRE : TROUVER SA VOIE !

DOSSIER

Au fil des années, le sujet de l'orientation est devenu le motif d'un véritable stress pour les familles. Les élèves sont désormais incités à organiser eux mêmes leurs parcours de vie, dans un système très inégalitaire de plus en plus complexe, qui continue de sélectionner quasi exclusivement sur les notes.

**D**es familles stressées, des élèves souvent perdus, des reportages quasiment quotidiens titrant sur les dysfonctionnements de la plateforme d'affectation dans l'enseignement supérieur, le fameux « *Parcoursup* », : comment le sujet de l'orientation est-il devenu si préoccupant pour tous ceux qui ont un enfant dans le système scolaire ? « *Dans le passé, cette question n'a jamais été l'objet d'un tel investissement social, mais de véritables transformations idéologiques opérées autour de ce sujet expliquent la situation actuelle* », estime Jérôme Martin, professeur et chercheur spécialiste de l'histoire de l'orientation scolaire. Que s'est-il passé ?

C'est en 1959 que le système scolaire actuel est organisé, et qu'un processus d'orientation - ou plutôt de sélection en fonction de la réussite scolaire de l'élève - organise le passage entre le collège et le lycée puis, à condition d'avoir le bac, vers l'enseignement supérieur.

En 1985, un baccalauréat professionnel est instauré, qui permet aux titulaires d'un BEP ou d'un CAP de compléter leurs études secondaires.

Le ministre de l'éducation nationale Jean-Pierre Chevènement est le premier à fixer l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat. Objectif dépassé : au début des années 2020, environ 87 % d'une génération obtient son bac chaque année.

La sélection ne se fait donc plus en fin de collège, ni même en fin de lycée, mais à l'entrée du supérieur. Dans le même temps, on délègue de plus en plus aux familles en général et à l'élève en particulier, le « choix » de son orientation.

La réforme du baccalauréat, organisée par le ministre J.M Blanquer, accentue cette situation. Alors que c'était les enseignants qui dirigeaient les élèves en fonction de leurs notes vers une filière littéraire ou scientifique, ceux-ci ont désormais le choix entre différentes spécialités qu'ils peuvent combiner à leur guise, en associant par exemple des maths, de la philosophie, et des sciences économiques.

Plus de liberté, des parcours moins linéaires, plus ouverts : sur le papier, la réforme est séduisante. Dans les faits, c'est tout un système qui est en pleine mutation. Les universités multiplient les offres de

formations, certaines devenant sélectives, soumises à l'examen d'un dossier. Traduction visible sur Parcoursup : on passe de 13 000 formations il y a 5 ans à 21 000 offres aujourd'hui ! « C'est formidable, car l'essentiel de ces formations sont gratuites, et où que l'on soit en France, on dispose des mêmes informations sur l'offre existante, estime Annick Soubai, directrice du Centre d'information et d'orientation (CIO) des enseignements supérieurs. De plus, les écoles et universités sont désormais incitées à rendre public leurs critères de sélection sur la plateforme. A condition de s'y prendre suffisamment à l'avance, on peut donc choisir les spécialités qui sont demandées par telle ou telle école ». C'est vrai, mais - revers de la médaille -, pour s'y retrouver dans ce système complexe, il faut être sérieusement armé. Or, les postes de psychologues de l'orientation ont été réduits (il y a aujourd'hui un conseiller d'orientation (PsyEN) pour 1200 élèves dans le public, avec de fortes disparités selon les académies) et on a délégué aux professeurs principaux la tâche d'orienter leurs élèves dans un maquis... qu'ils maîtrisent mal eux-mêmes. « Surtout, c'est toute une idéologie sur l'autonomie et la responsabilisation des élèves qui a pris le dessus, entraînant la constitution d'un important marché privé de l'orientation, souligne J. Martin. On a vu ainsi exploser le nombre de coachs privés et de cabinets d'orientation, franchisés pour certains (Tonavenir.net, Recto Versoi, Mental'O, etc) ; Ainsi qu'une offre numérique, soutenue financièrement par l'Etat, avec des plateformes dont les services sont souvent payants.

*« Le secteur de l'orientation est finalement investi par des acteurs extérieurs au champ scolaire, censés aider les élèves à « se réaliser » et devenir responsables de leur choix de vie, et en déconnectant cette quête personnelle de la question de la réussite scolaire, donc des inégalités sociales au sein du système scolaire », poursuit J.Martin.*

Alors que les effectifs d'étudiants potentiels augmentent, cette compétition pour les études supérieures profite en partie à l'enseignement privé ; les effectifs y ont progressé de plus de 10 % entre 2020 et 2021 bien plus que dans l'enseignement public (+0,3 %). Les établissements privés accueillent désormais 737.000 étudiants, soit 25 % des effectifs du supérieur (on y trouve la quasi-totalité des étudiants des écoles de commerce, 77 % de ceux qui préparent un BTS en apprentissage ou encore 41 % des étudiants en école d'ingénieurs).

Selon une injonction paradoxale, on demande désormais aux élèves de construire leur projet personnel en fonction de leur personnalité et de leur motivation, alors qu'en France tout ou presque se joue toujours en fonction des notes, à la fin du collège comme à la fin du lycée.

N'est-il pas temps de changer de modèle ?

*« Les évolutions économiques et technologiques ont rendu caduques les analyses prospectives censées prédire les besoins du marché du travail, alors que 85 % des métiers « du futur » (2030) n'existeraient pas encore, estiment les auteurs d'un rapport du Cnesco (Conseil national d'évaluation scolaire)\* sur l'orientation*

en France et dans d'autres pays de l'OCDE. *Le modèle où une qualification professionnelle assure un métier n'est donc plus valable. Aux savoirs, savoir-faire et savoir être, doit désormais s'ajouter le « savoir évoluer ».* Selon eux, il serait donc temps de clarifier un objectif politique, ni purement adéquationniste (visant à adapter à court terme chaque individu à un poste de travail), ni totalement individualiste (l'individu devenant alors responsable de son parcours dans un contexte qu'il ne peut pourtant pas entièrement maîtriser), afin de permettre aux élèves de mener une réflexion émancipatrice sur un monde du travail en mouvement et leurs propres compétences et appétences.

Ces évolutions ont conduit depuis 20 ans les pays anglo-saxons, puis nordiques et asiatiques à renouveler le paradigme des politiques d'orientation dont le champ d'action se trouve très largement élargi, tandis qu'en France, la réflexion sur le sujet est quasi inexistante.

Les auteurs proposent donc une série de mesures pour faciliter l'orientation tout au long de la vie et lutter efficacement contre les inégalités: démarrer les actions, notamment de connaissance de soi, dès le primaire (avant que les stéréotypes ne soient installés). Mettre en œuvre certaines actions liées à l'orientation dans le cadre de classes entières pour limiter l'autocensure (par exemple, un élève ne s'imaginant pas dans l'enseignement supérieur ne pourrait pas refuser une visite d'établissement). Permettre des parcours individualisés plutôt que des orientations définitives et des parcours fortement séparés en développant les passerelles et les possibilités de retour en arrière. Comme le souligne Vincent Troger\*, Maître de conférence honoraire en sciences de l'éducation, notre système d'orientation qui procède par élimination sur la seule base de la réussite en enseignement général est de plus en plus décalé avec la réalité économique et sociale. « Il ne correspond ni à la réalité des conditions actuelles d'accès à l'emploi, ni aux attentes de la majorité des jeunes, dont la représentation de l'insertion dans le monde du travail a changé. Une nouvelle fraction des élites scolaires, après des études de haut niveau, choisit des chemins de traverse loin de correspondre aux diplômes, parfois prestigieux, qu'ils ont obtenus : travailler dans l'associatif, se reconvertir dans des métiers d'art ou l'agriculture biologique ; On voit aussi une proportion significative d'élèves qui ont été « orientés » en lycée professionnel ou vers l'apprentissage réussir des parcours dans ces voies pourtant souvent décrites comme des filières de relégation ». Aujourd'hui, entre 15 et 20 % des élèves qui sont passés par le lycée professionnel obtiennent un BTS, et vivent leur succès comme une « revanche », soit parce qu'ils avaient fait ce choix contre l'avis de leurs familles ou de leurs professeurs, soit parce qu'ils avaient accepté une orientation qui leur avait été proposée « par défaut ».

\*[https://www.cnesco.fr/wpcontent/uploads/2018/12/181211\\_Cnesco\\_Orientation\\_Dossier\\_synthese.pdf](https://www.cnesco.fr/wpcontent/uploads/2018/12/181211_Cnesco_Orientation_Dossier_synthese.pdf)

\*\*[https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/06/28/le-systeme-d-orientation-de-l-ecole-francaise-semble-de-plus-en-plus-decale-avec-la-realite-economique-et-sociale\\_6086063\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/06/28/le-systeme-d-orientation-de-l-ecole-francaise-semble-de-plus-en-plus-decale-avec-la-realite-economique-et-sociale_6086063_3224.html)

## FAUT-IL POURSUIVRE L'EXPÉRIMENTATION « TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX ? »

Depuis cinq ans, 3 académies font partie du programme « Territoires Educatifs Ruraux » (TER), destiné à lutter contre les inégalités territoriales en matière d'éducation. L'expérimentation vient d'être étendue à 7 autres académies, et touche désormais 88 collèges et 659 écoles.

### POUR

**Richard Laganier**, Recteur de la Région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz

« Les différentes enquêtes révèlent que les élèves des communes rurales ont de meilleurs résultats scolaires que la moyenne, au primaire et au collège, mais s'orientent moins en seconde générale puis dans l'enseignement supérieur, que ceux des communes urbaines. L'écart est d'environ 10 %.

L'esprit du programme « Territoires éducatifs ruraux » (TER) peut être résumé par « l'égalité des chances en action ». L'objectif est de donner aux élèves et à leurs familles plus d'ambition, plus de mobilités, et les moyens d'agir sur leur avenir, en mobilisant autour d'eux différents acteurs de l'orientation et de l'emploi, issus des collectivités locales, du personnel éducatif, des associations. Ainsi dans notre académie nous avons 15 TER (constitués autour de 15 collèges), eux-mêmes organisés en 5 réseaux, ce qui nous permet de couvrir tous les départements.

Chaque collège dispose d'un budget de 30 000 euros (sur plusieurs années) pour lancer en partenariat avec les collectivités locales, des actions centrées autour des élèves. Par exemple, des ateliers du numérique, pour découvrir les métiers, etc. D'autres dispositifs et financements peuvent être sollicités dans ce cadre, comme « Les cordées de la réussite, ambition ruralité », ou encore le fonds d'innovation pédagogique de « Notre école faisons-la ensemble » (CNR Education). Il est également important de donner de l'information sur les aides qui existent en terme de mobilité, de logement, pour poursuivre ses études notamment dans l'enseignement supérieur.

Un élève sur 5 réside dans un territoire rural. Aidons ces élèves à être ambitieux ! »

### CONTRE

**Jérôme Martin**, enseignant et historien spécialiste de l'orientation

« Les TER reposent sur la collaboration des personnels de l'Éducation nationale, des départements et des communes. Ce dispositif est une des réponses aux familles supposées s'autocensurer et manquer d'ambition quand elles n'envoient pas leurs enfants dans l'enseignement supérieur. Alors qu'elles répondent le plus souvent à des contraintes économiques qui ne leurs permettent pas de financer les frais de transport, de logement, d'alimentation, qu'entraîne une poursuite d'études loin d'un domicile situé dans une zone rurale.

Un bilan provisoire de l'inspection générale réalisé en 2022 a souligné deux obstacles au bon fonctionnement de ces TER : l'insuffisance des financements, leur équivalent urbain, et l'inscription dans la durée, les premiers résultats ne pouvant être mesurés qu'au terme d'une scolarité du CM2 au BAC.

On peut ajouter d'autres limites. Le premier est le millefeuille bureaucratique. Les TER s'ajoutent à d'autres structures comme les projets éducatifs territoriaux au niveau des communes. Le second porte sur le paradoxe de favoriser une égalité scolaire par des actions situées en dehors des structures scolaires. Enfin, d'un TER à l'autre, les objectifs des actions mises en œuvre diffèrent : accès à la culture ? Orientation ? Accès aux grandes écoles ?

Au total les TER s'inscrivent dans la tendance lourde d'une politique éducative de plus en plus territorialisée. Elle accélère le fractionnement du système scolaire qui fragilise la cohésion sociale. Peut-être serait-il plus pertinent de créer les conditions d'égalité de scolarisation, en permettant aux jeunes d'avoir des prix attractifs sur les transports pour rejoindre plus facilement des formations éloignées de leur domicile, en les aidant à se loger dans des grandes villes où se trouvent les écoles et des universités qui proposent les choix de formation les plus variés.



## DES FAMILLES TOUJOURS PLUS STRESSÉES

Sylvie Amici,  
présidente de l'Association  
des Psychologues et de  
Psychologie dans  
l'Education nationale  
(APSYEN).

### UNE ÉGALITÉ DES SEXES QUI RESTE À CONSTRUIRE

**Elles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons, mais les filles restent cantonnées à certaines filières professionnelles, la santé et le social notamment.**

Dès le début de l'école élémentaire, les filles ont des résultats équivalents aux garçons en mathématiques mais nettement supérieurs en français. A la fin du collège, elles ont un meilleur taux de réussite au brevet (DNB), et s'orientent davantage en voie générale et technologique tandis que les garçons vont plus vers la voie professionnelle et en apprentissage. En outre, elles ont de meilleurs taux de réussite au bac, obtiennent davantage de mentions, quelle que soit la série. Elles ont donc a priori plus de choix d'orientation. Pourtant, en apprentissage comme au lycée, les filles et les garçons suivent des parcours genrés. Dans la voie professionnelle, elles vont davantage vers les spécialités sanitaires et sociales ou de l'habillement quand les garçons se dirigent plus souvent vers des spécialités en électricité, transport, ou cuisine. Dans la voie technologique, on retrouve une différenciation des orientations quasi similaire : les filles sont plus présentes en santé et social et les garçons dans la spécialité industrielle. Enfin, dans la voie générale, les filles sont majoritaires dans les options histoire-géographie, langues et littérature ou sciences de la vie tandis que les garçons sont en option mathématiques. Comme le relève le Centre francilien pour l'égalité Femmes-Hommes Hubertine Auclert (du nom d'une suffragette française qui milita pour les

droits politiques des femmes), seulement 2 % des filles choisissent l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques et les garçons ne sont que 9 % à s'orienter vers une terminale sciences et technologies de la santé et du social.

Dans l'enseignement supérieur, les orientations poursuivent la tendance initiée dans le secondaire. En dépit de leur réussite scolaire, les femmes se dirigent tendanciellement vers des formations et des spécialités moins valorisées socialement à l'exception de la médecine. En fin de formation initiale, elles obtiennent plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur que les hommes. Néanmoins, elles parviennent plus difficilement à en tirer profit. A diplôme égal, elles ont plus de difficultés pour s'insérer professionnellement et accèdent à des niveaux de poste souvent inférieurs à ceux des hommes.

Le centre Hubertine Auclert a lancé à destination des 15-18 ans la campagne de communication #Mavoiemonchoix, pour inciter les jeunes à diversifier leurs parcours d'orientation. L'objectif ? Encourager les lycéennes et lycéens à s'affranchir des stéréotypes qui les encombrent et rappeler que leurs choix n'appartiennent qu'à elles et eux. Pas sûr que cela suffise, face au poids des stéréotypes sur cette question...

\*<https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2019-11861>

### **Le stress des familles a-t-il toujours été aussi important ?**

Non. Nous avons pensé il y a cinq ans, quand Parcoursup a été mis en place, que ce stress était dû à la nouveauté de la plateforme. Mais on constate que le stress est toujours là, alors même que les défauts liés au démarrage du système ont été corrigés. C'est cela qui est inquiétant.

### **Comment l'expliquez vous ?**

D'abord par une plus grande complexité des formations supérieures. Je ne vous donnerais qu'un exemple, la médecine. Pour y accéder, il fallait réussir un concours difficile, mais unique. Aujourd'hui, vous avez deux voies : le Parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou la Licence Accès Santé (LAS). Selon les universités, il y a plus de places en PASS ou en LAS. Première information à connaître. Puis en PASS, l'étudiant devra suivre une « majeure » (sciences et santé) et y ajouter une mineure (droit éco-gestion,

physique, biologie, etc.). Cette mineure deviendra sa majeure s'il décide d'aller en LAS. En LAS, il lui faut choisir une majeure parmi de multiples possibles ! Et une fois qu'il est au courant de tout cela, il va choisir de postuler en PASS, en LAS, ou dans les deux filières, selon ses notes, sa personnalité, les places disponibles dans chacune des filières... C'est complexe ! Ajoutez à cela une inadéquation croissante entre le nombre de places à l'université et le nombre de postulants, vous comprenez pourquoi l'anxiété est générale ! Il est prévu que le nombre d'étudiants augmente jusqu'en 2034, suite aux « baby boom » des années 2000 et 2010, mais le nombre d'enseignants ne progresse pas. La décennie à venir va donc être compliquée.

### **Que conseillez vous aux familles ?**

Il faut destresser sur la première phase d'inscription des vœux, car l'information est accessible. Mais pour la comprendre, il faut prendre le temps

d'aller aux portes ouvertes des universités, de rencontrer les professeurs, de discuter avec les étudiants, pour se faire expliquer les différents parcours. Deuxième conseil, aller sur le site dès qu'il est ouvert pour se familiariser avec l'outil, s'entraîner à inscrire des vœux car on peut les modifier ensuite absolument librement.

En revanche, il est compliqué de ne pas stresser sur la deuxième phase, celle des résultats : chaque jour vous allez relever vos mails pour voir si vous avez obtenu ou pas la formation souhaitée. Et cela peut durer trois mois... Mon conseil est donc de réfléchir en amont à une hiérarchisation de ses vœux, et dès qu'on a ce que l'on souhaite, de libérer tous les autres choix pour les camarades... !

## **ETUDES SUPÉRIEURES : LA FRANCE AUSSI INÉGALITAIRE QUE LES ETATS-UNIS**

**Malgré une démocratisation quantitative, le nombre d'étudiants ayant été multiplié par huit en France depuis les années 1960, de fortes inégalités d'accès à l'enseignement supérieur persistent selon la profession des parents et leur diplôme.**

L'étude du Conseil économique publiée en 2021\* sur les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur est édifiante. Environ 35 % des jeunes de 18 à 24 ans dont les parents appartiennent aux 20 % les moins aisés atteignent un niveau d'enseignement supérieur, contre près du triple parmi les 10 % les plus aisés. L'accès aux master et aux filières sélectives – classes préparatoires, médecine, grandes écoles – est encore davantage inégalitaire : moins de 10 % des jeunes dont les parents sont les moins fortunés y accèdent, contre 35 % dans les hauts revenus. Les auteurs du rapport constatent également que les inégalités liées au revenu et celles liées à l'origine sociale se complètent. À niveau de revenu parental donné, plus le diplôme des parents est élevé, plus la proportion d'individus accédant à l'enseignement supérieur est importante. Et inversement. Cette situation entraîne mécaniquement des dépenses liées au coût des études plus élevées pour les jeunes dont les parents sont aisés, dépenses qui sont en grande partie publiques. Les jeunes de milieu aisé reçoivent près de 20 000 euros sur six ans, contre moins de 10 000 euros pour les plus modestes. Le niveau d'inégalité d'accès à l'enseignement supérieur observé en France peut être comparé à la situation américaine, concluent les auteurs, et contribue à expliquer le faible niveau de mobilité sociale, malgré des frais d'inscription limités et des inégalités de revenu plus faibles que dans d'autres pays développés.



L'enquête du Cnesco\*\* le confirme : les obstacles économiques peuvent conduire à des choix maîtrisés de la part des élèves défavorisés et de leurs familles, appuyés sur des stratégies visant à réduire les coûts des études et à maximiser leurs chances de réussite. Ce qui conduit un tiers des jeunes à renoncer à certaines filières.

Les auteurs recommandent donc d'identifier les zones dans lesquelles les élèves ont peu d'aspiration (faible taux d'accès à l'enseignement supérieur) et s'assurer que des actions visant à déconstruire les stéréotypes sociaux et à accompagner les élèves défavorisés ciblent ces territoires. Notamment en organisant la présence des professionnels de l'accompagnement (bus de l'orientation) dans les territoires ruraux ou encore en accordant aux élèves boursiers un crédit d'heures supplémentaires pour leur orientation.

\*<https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/cae-focus076.pdf>

\*\*<https://www.cnesco.fr/education-a-lorientation/preconisations-du-cnesco/>



## L'INSTANT PARENT : DES OUTILS POUR PARLER D'ORIENTATION SCOLAIRE

« Comment avez-vous vécu votre propre orientation scolaire ? », « Quels sont les talents et intérêts de vos ados ? », « Comment aider vos jeunes dans leur orientation ? ».

Ce sont à toutes ces questions que les professionnels du Centre Information Jeunesse 77 (CIJ77) et Familles Rurales Seine-et-Marne ont tenté de répondre, le 14 décembre 2022, lors de cette soirée d'échanges à destination des parents sur la thématique de l'orientation scolaire.

L'instant Parent, une action portée par Familles Rurales Seine-et-Marne, a pour objectif de favoriser l'échange entre les parents et les adolescents sur des thématiques riches et variées.

La soirée a été rythmée autour d'un débat interactif animé, d'une présentation des différents partenaires sur le territoire et de

conseils pour trouver un établissement d'enseignement supérieur ou un stage.

Ensuite, les jeunes ont pu tester des outils plus concrets pour les aider dans leur orientation :

- Le Parcouréo, un portail web dédié aux jeunes et professionnels qui permet de s'informer sur les métiers et l'orientation
- Une présentation de l'Escape Game des métiers par le CIJ77
- La IJ box, une boîte à outils en ligne pour les professionnels de l'orientation, de l'insertion et de l'information jeunesse
- Les sites internet du CIJ et du CIDJ sur lesquels ils peuvent trouver des informations utiles pour leur orientation

- Le casque de réalité virtuelle, une immersion ludique pour découvrir différents métiers

Les familles ont été ravies d'avoir pu échanger avec des professionnels et d'autres parents. Elles sont reparties avec des outils et un réel bagage pour accompagner leurs jeunes dans leur orientation scolaire. Un jeune et sa mère sont revenus vers le CIJ77 pour un accompagnement plus renforcé de la découverte des métiers.

**Contacts :**  
[Luna.gouxette@famillesrurales.org](mailto:Luna.gouxette@famillesrurales.org)  
[lke.chapotot@famillesrurales.org](mailto:lke.chapotot@famillesrurales.org)



## LE CLAS D'ILLIERS COMBRAY

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité est porté par la mairie d'Illiers Combray, il est coconstruit avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire. L'association Familles Rurales de la commune intervient sur ce dispositif en organisant tous les mercredis matin des actions pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages. Ces actions menées par deux salariées et une bénévole de l'association Familles Rurales ont pour objectifs d'aider les enfants à acquérir des méthodes, faciliter leur accès au savoir et à la culture. C'est également un espace de promotion de l'apprentissage à la citoyenneté où ils sont valorisés pour renforcer leur autonomie. Le CLAS soutient aussi les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants. Il ne s'agit pas de faire « à la place de » mais de permettre aux enfants d'avoir un espace dédié à leur épanouissement où les tensions familiales liées aux apprentissages scolaires peuvent être atténuées et où les jeunes découvrent d'autres formes de pédagogies.

Les jeunes inscrits viennent sur le dispositif tous les mercredis matin en deux groupes de six avec différents ateliers (yoga, musique, couture...) et un accompagnement scolaire sous forme ludique. Pour inclure les parents dans le contrat, une « Pause famille » est organisée, un temps de rencontre enfants, parents et équipe du CLAS. Il s'agit d'un temps d'échange et d'encouragement. Chaque enfant se voit remettre un diplôme d'encouragement signé du maire. Cette action complémentaire à l'Education Nationale vise à développer d'autres formes d'enseignements et l'épanouissement des enfants. Le dispositif s'inscrit dans une réelle démarche d'éducation populaire où tous les acteurs acceptent de modifier leur façon de faire pour que les jeunes y voient plus clair en leur avenir.



## PORTRAIT D'ANAËLLE : UN SERVICE CIVIQUE AU PROFIT DE LA RECHERCHE D'UN PROJET PROFESSIONNEL

Après avoir suivi deux formations CAP, Anaëlle a souhaité répondre à la mission Service Civique proposée par Familles Rurales, « Bien vieillir en milieu rural » pour découvrir de nouveaux métiers et s'ouvrir à de nouvelles opportunités professionnelles. Dans le cadre de sa mission Service Civique, Anaëlle intervient, aux côtés d'animatrices fédérales, sur le dispositif d'accompagnement à la mobilité, « Mobilité Solidaire ». Son rôle consiste à orienter et renseigner les bénéficiaires du service pour organiser au mieux la partie logistique de leurs trajets. Grâce à cela, Anaëlle a pu découvrir et prendre en main le logiciel dédié à l'organisation du service. Son rôle, au travers de cette mission est aussi d'assurer un lien et un relationnel avec les personnes.

Anaëlle exerce également sa mission sur les points de Médiation Numérique de Moselle. Pour cela, elle a pu être formée à l'utilisation d'applications et logiciels.

Avec ce Service Civique, Anaëlle se découvre de nouveaux objectifs professionnels et entrevoit de nouvelles opportunités. Forte de cette expérience qui se poursuit actuellement, la mise en relation au plus près des habitants du monde rural a fait naître l'envie de poursuivre en tant qu'acteur professionnel de l'humain. Elle entrevoit aujourd'hui la perspective de devenir agent France Services au sein du Mouvement Familles Rurales.

Familles Rurales Fédération Moselle  
Lieu-dit LE COLOMBIER  
5 rue des Étangs -) 57420 SOLGNE  
03.87.65.47.54  
fd.moselle@famillesrurales.org

## JEUNES :

## TOUS LES CHEMINS MÈNENT À UN MÉTIER...

Tous les chemins mènent à Rome... même si l'on doit prendre quelques détours parfois pour y arriver. Tous et toutes le disent, l'essentiel est d'intégrer une formation et/ou un métier qui vous plaise, sans se préoccuper des préjugés en tout genre qui entourent les différents secteurs d'activité.

### VLADIMIR, 24 ANS A RÉINTÉGRÉ UN PARCOURS SCOLAIRE

« Quand j'étais au collège, je voulais être prof de SVT, j'aimais bien enseigner à mes petits frères, et j'adorais tout ce qui concerne la nature. Mais au lycée, je me suis démotivé, et en terminale, j'ai fini par être exclu.

A 18 ans, j'ai enchaîné les petits boulots, mais je ne pouvais pas continuer ainsi, sans diplôme ni perspective d'avenir. C'est alors que j'ai découvert à la mission locale de ma ville les métiers de l'énergie.

Et à 21 ans, j'ai décidé de reprendre mes études en CAP. J'étais un peu décalé ! Je me suis retrouvé en avance sur les matières générales, et je me suis concentré sur la technique. J'ai pu poursuivre en Bac pro, puis en BTS énergie et génie climatique. Les amis, les matières, les thématiques citoyennes... je m'y retrouvais complètement ! Un enseignant m'a alors convaincu de poursuivre en école d'ingénieurs, même si les études longues, je pensais que ce n'était pas pour moi. On est dans un monde qui évolue, et c'est encore plus vrai dans notre secteur. J'ai envie de concevoir des systèmes climatiques économes en énergie, de participer à la création des solutions de demain, ou de former d'autres personnes qui auront les épaules pour le faire.

Je vais donc tenter de poursuivre, même si cela me rajoute deux ans d'études, j'y ai pris goût ! »

### ANAÏS, 27 ANS, DATA ANALYSTE, PLUTÔT QU'ÉDUCATRICE

« Jusqu'en terminale, je voulais devenir éducatrice spécialisée pour enfants autistes mais je n'ai pas réussi le concours. J'aimais les maths, alors le conseiller d'orientation m'a conseillé un IUT statistiques et informatique décisionnelle. Ça m'a plu et j'ai continué en licence professionnelle d'études statistiques et informatiques. Au bout de trois années, dont deux d'alternance, j'aurais aimé continuer en Master, mais je ne me voyais pas retourner dans une formation complètement scolaire.

Ce que je trouve un peu dommage, c'est que l'alternance n'est pas toujours reconnue par les entreprises comme de l'expérience. Pour certains, c'est juste un bac +3, alors que par rapport à un bac +5 « théorique », ça apporte un plus.

Je suis maintenant consultante data analyst. Cela consiste à faire de la gestion de bases de données et des analyses de déclarations d'indicateurs. Comme je suis consultante, je travaille pour une entreprise et j'interviens auprès de clients dans des missions plus ou moins longues lorsqu'ils ont besoin d'aide pour mettre un outil en place, faire des migrations, ou juste en soutien temporaire dans leur équipe. Grâce à mon statut de consultante, je suis amenée à travailler dans de nombreux domaines d'activité : l'habillement, la sécurité, l'énergie, le marketing, etc. J'aime pouvoir changer de technologie, de langage de programmation et continuer à en découvrir d'autres. Ce sont des métiers qui bougent au niveau technologie, logiciel. On peut évoluer, et ce n'est pas monotone. En tant que femme, j'ai l'impression que parfois on est un peu prise pour naïve ou discrète. Les employeurs peuvent être étonnés, que ce soit pour des questions de salaire ou d'autres choses, qu'on s'impose un peu, qu'on donne notre avis. Si j'avais un conseil à donner aux autres jeunes, ce serait de choisir vraiment la voie qui leur plaît. Ensuite, comme vous l'avez peut-être compris, j'aime vraiment bien le côté alternance. Ça permet de se forger professionnellement, de savoir comment se conduire en entreprise, donc c'est vraiment un plus de rentrer sur le marché du travail avec ce bagage là. Je trouve que si ça intéresse des femmes, c'est bien qu'elles puissent se dire qu'elles ont cette possibilité. Ce sont des métiers vraiment pour tout le monde. Ce n'est pas comme des métiers où il faut porter des choses lourdes. On a peut-être une musculature moins développée mais là on travaille sur un ordinateur donc il n'y a rien qu'une femme ne puisse pas faire. ! »

### DES TÉMOIGNAGES INSPIRANTS !

La quasi totalité des plateformes d'orientation mettent en ligne des témoignages d'étudiants. A noter le site de l'Onisep qui a mis en ligne sous le titre « ma première année en... » une série de témoignages d'élèves qui racontent leur quotidien de première année dans tous types d'établissements (du CAP à l'enseignement supérieur en passant par les Bac pro) et dans toutes les filières.

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/ma-premiere-annee-en>

Le témoignage d'Anaïs est issu du site de l'association « Femmes et mathématiques », qui a pour objectif d'agir pour la parité dans les formations et les métiers des mathématiques. Cette association organise une série de speed-meetings en ligne chaque premier mercredi du mois, entre octobre et mai, de 17h à 18h30, pour les lycéennes de la seconde à la terminale intéressées par les débouchés après des études à forte composante mathématique et informatique.

<https://femmes-et-maths.fr/association/>

# POUR EN SAVOIR PLUS

## ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SUPÉRIEUR, RÉSIDENCES-SERVICES POUR ÉTUDIANTS : ATTENTION AUX ABUS !

**Certains établissements d'enseignement font miroiter une formation attrayante, un diplôme reconnu et un emploi garanti en fin de cursus. La réalité est parfois bien différente.**

Une enquête de la DGCCRF\*, publiée en décembre 2022, montre que plus de la moitié des établissements contrôlés ne respectaient pas le droit de la consommation. La vigilance s'impose donc quant aux informations fournies sur les formations et aux contrats proposés. Comparez les offres. Comme pour toute prestation de service, les caractéristiques essentielles de l'offre doivent être indiquées avant la souscription. Le prix total TTC, notamment doit être indiqué de façon claire et précise, ainsi que les possibilités de résiliation.

Avant de s'engager, il est important de prendre le temps de lire le contrat. Des clauses abusives peuvent s'y trouver. Il s'agit de clauses déséquilibrées, prévoyant par exemple le droit pour l'établissement de modifier unilatéralement certaines clauses, ou la possibilité de rompre le contrat à sa convenance sans prévoir le même droit pour l'étudiant.

En cas de cessation du cursus par l'étudiant, la Commission des clauses abusives (C. cl. ab.) et la jurisprudence permettent aujourd'hui de contester efficacement les demandes de paiement d'établissements peu scrupuleux. La Cour de Cassation a précisé en effet qu'une clause prévoyant que le prix total de la scolarité était acquis à l'école dès de la conclusion du contrat était abusive, s'il n'était prévu de faculté de résiliation pour l'étudiant, outre le cas de force majeure, pour motifs légitimes et sérieux (cf. C. Cass. 13-12-12). L'application d'une clause,

si elle est reconnue abusive (cf. celles citées par la Recommandation C. cl. ab. n° 91-01), peut être écartée.

S'agissant des formations suivies à distance, des règles protectrices particulières existent : une fois le contrat reçu par courrier en RAR\*, vous devez respecter un délai de réflexion de 7 jours avant de signer, puis vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.

**Les résidences-services privées figurent parmi les options de logement pour les étudiants. Elles sont à distinguer des résidences Universitaires du Crous. Là aussi, la vigilance s'impose avant de souscrire un bail.**

Lisez attentivement le contrat, notamment les modalités de résiliation. Identifiez tous les frais à payer à la fois en début de location (frais de dossier, frais d'état des lieux, dépôt de garantie) mais également tout au long de celle-ci (loyer, coût des services, charges locatives).

Ces résidences proposent différents services aux étudiants : certains collectifs, d'autres individualisables. Les services collectifs sont toujours facturés car ils font partie de la location. Les services individuels (parking, blanchisserie par exemple) en option, sont facturés en plus du loyer et peuvent être très onéreux. Vérifiez bien leurs tarifs.

\*DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

\*RAR : recommandé avec avis de réception

# DES PROJETS ET DES HOMMES



## PORTRAIT

### STÉPHANIE BOURDIAU, UNE RECONVERSION RADICALE ET RÉUSSIE !



**Alors qu'elle dirigeait une crèche depuis dix ans à Paris, Stéphanie Bourdieu, éducatrice de formation, a pris la gérance d'un café dans un petit village de l'Aveyron.**

Si vous passez par le village de Gramond en Aveyron, au sud de Rodez, vous pourrez vous arrêter à l'Estanquet, un café multi services qui propose une restauration légère, un dépôt de pain, une épicerie d'appoint. Autant dire Byzance pour un village de 500 habitants qui n'avait plus aucun commerce depuis 30 ans ! Stéphanie Bourdieu, à 45 ans, a décidé de changer de vie. Des enfants devenus adultes, une petite annonce diffusée au sein du groupe SOS, où elle travaillait comme directrice de crèche depuis dix ans, et enfin le Covid qui a eu raison de ses dernières hésitations : la voici partie seule pour devenir gérante d'un café, nouvellement installé dans une salle de réunion associative de Gramond. « *J'ai passé des entretiens, comme pour une embauche classique, notamment avec les membres de l'équipe municipale, explique Stéphanie. Et j'ai bénéficié d'une formation en comptabilité et gestion dans le cadre du programme "1 000 cafés" lancé en mars 2020 par le Groupe SOS\*, un des acteurs de l'entrepreneuriat social.* »

C'est ce groupe qui détient le fonds de commerce du café et finance au démarrage (avec la région Occitanie dans ce cas), le stock et la trésorerie à hauteur de 25 000 €, puis un apport de 25 000 € à l'ouverture du café, en mars 2022. De son côté, la gérante prend un petit crédit, mais elle est assurée de toucher un revenu fixe minimal, auquel s'ajoute une part variable liée à l'activité.

Peut-on réussir en étant ainsi « parachutée » depuis la capitale ? « *J'ai vécu jusqu'à 18 ans dans un village de Bourgogne, pays d'élevage comme l'Aveyron, donc je ne suis pas vraiment dépaysée, et cette expérience a grandement facilité mon insertion, estime Stéphanie, qui ne connaissait absolument personne en arrivant ici. J'organise régulièrement des petits déjeuners « tripoux », une spécialité locale, et des soirées concerts pour lesquelles le café reste ouvert tard le soir. Par ailleurs, le lien social était déjà au cœur de mon métier d'éducatrice : ici j'ai recréé un coin pour les enfants, et finalement le public du café est réellement multi générationnel.* »

En un peu plus d'un an, celle qui rêvait de devenir « barmaid » a ici trouvé son bonheur.

Au niveau national, près de 200 cafés sont ouverts ou en cours d'ouverture, avec succès pour la plupart (chiffres en cours de confirmation avec le groupe mais X fermetures).

PIPA Nord

covoit'ici

## L'ENTREPRISE

### UNE SECONDE VIE POUR LES VÊTEMENTS

**Une plateforme digitale qui démocratise et rend accessible la réparation de vêtements pour les particuliers et pour les marques : c'est l'objectif de l'atelier Les réparables, installé en Vendée.**

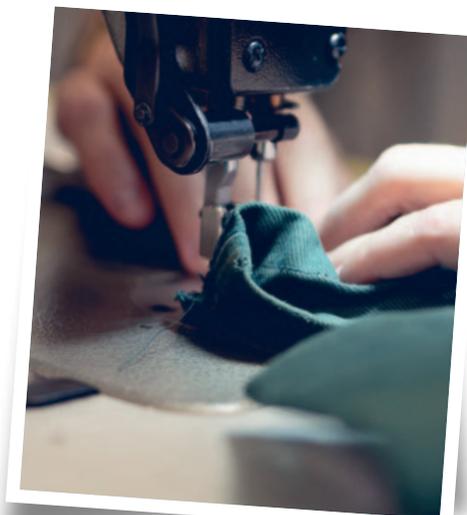
La Vendée est historiquement une terre de confection, avec des ateliers qui travaillent pour les plus grandes marques, comme Sonia Rykiel, Chanel, Hermès... Dans la région des Pays de la Loire, la mode représente encore 12 000 emplois manufacturiers, maroquinerie comprise. Ce n'est donc pas un hasard si l'atelier Les réparables est implanté ici. Sa fondatrice, Blandine Barré, est titulaire d'un bac pro artisanat et métiers d'arts et d'une formation de patronnier gradeur. Originaire de Vendée elle a travaillé 15 ans dans l'industrie textile avant d'imaginer le concept des Réparables en 2020, « pour valoriser les savoir-faire humains et réduire notre impact sur l'environnement ».

C'est en travaillant pour des « évènements réparations », que certains magasins Patagonia proposaient à leurs clients que l'idée lui est venue. Elle a élargit le concept, et s'adresse maintenant à trois publics différents : les particuliers, les entreprises, les marques. Déchirures, trous, fermetures éclair cassées, vêtement professionnels ou prêt à porter : ici, tout est réparable ! Il suffit de s'inscrire sur une plateforme pour obtenir un devis, puis d'envoyer ensuite ce que l'on souhaite faire réparer à cette TPE qui se trouve aux Essarts en bocage, et compte deux ans après sa création déjà six salariés.

« Nous ne faisons rien qui nécessite un essayage, souligne Blandine, pas d'ourlet, pas de confection sur mesure. Nous ne sommes donc pas en concurrence avec les couturières de quartier ».

Les Réparables travaillent d'ores et déjà avec plusieurs grandes enseignes de vêtements. La facturation aux marques et aux entreprises est effectuée sous forme de « crédits d'heures », correspondant à l'estimation des demandes de la part des clients.

Avec 10 000 réparations déjà effectuées depuis sa création, la start-up compte doubler ses effectifs sur les prochains 18 mois, et tripler sa surface. Son premier bilan a été effectué en triple capital : environnemental, monétaire, et sociétal. « Nous faisons de réels efforts pour valoriser les métiers de la couture en formant les personnes, en veillant à la qualité des conditions de travail ». Le projet est aussi de développer des ateliers de proximité à divers endroits de l'hexagone pour assurer le plus court circuit possible entre l'atelier et ses clients. Une façon de réduire son impact sur l'environnement tout en participant au développement des territoires...





## LE PROJET

### TRANSFORMER LA VOITURE EN TRANSPORT COLLECTIF

**Un service public du covoiturage ?  
C'est ce que propose la plateforme Ecov  
qui met en relation en temps réel passagers et  
conducteurs sur une soixantaine de « lignes ».  
Et veut faire entrer le partage de trajets  
dans la vie quotidienne en moins de dix ans.**

**E**n repensant le réseau routier comme un système de transport collectif, Ecov fournit une solution de déplacement originale à la frontière du covoiturage, du bus (différents points du territoire constituant une ligne sont reliés entre eux) et du stop (le conducteur prend sa voiture comme d'habitude et embarque éventuellement des passagers en cours de route).

*« J'ai fondé cette entreprise en 2014 avec l'objectif d'apporter une solution aux territoires périurbains et ruraux qui ne disposent pas de transports collectifs, explique Thomas Matagne, fondateur et directeur d'Ecov. Je voulais rendre possible la transition écologique dans la mobilité du quotidien, et répondre directement aux gilets jaunes complètement dépendants de la voiture individuelle. Pourquoi est-ce qu'on arrive à mettre 300 personnes dans un train, 30 dans un bus, et pas trois dans une même voiture ? ».*

Après une étude statistique des déplacements automobiles sur un secteur, et en partenariat avec les collectivités locales, Ecov définit des arrêts de covoiturage, signalés par des panneaux semblables à des panneaux routiers à diode. Selon les cas, le passager fait une demande par SMS, téléphone, ou sur le site en ligne, mais peut également se placer à l'arrêt sans avoir réservé, et indiquer sa destination sur le panneau. De son côté, avant de démarrer, le conducteur lance l'application, indique sa disponibilité et si un usager est sur la ligne il reçoit une notification visuelle et sonore. Si aucun conducteur n'est disponible, Ecov garantit l'envoi d'un taxi gratuit. Une situation rarissime selon Ecov, qui affiche un temps d'attente moyen de 4 minutes soit l'équivalent du temps d'attente d'un métro.

Aujourd'hui, Ecov opère une soixantaine de lignes sur une trentaine de territoires en France. Les motifs de déplacement varient selon les lignes. Entre Bourgoin-Jallieu et Lyon, la ligne répond principalement à une demande de transports domicile-travail, ailleurs on peut être sur des besoins plus touristiques (liens entre stations de ski autour de Chambéry par exemple). *« In fine, ce dispositif coûte cinq à dix fois moins cher qu'une ligne de bus et le coût à la personne transportée s'élève à moins de 50 centimes par kilomètre, comparable à celui d'un transport en commun en zone dense »* estime T. Matagne.

Mais l'objectif d'Ecov est de promouvoir une vision du covoiturage comme un véritable service public de nouvelle génération, porté par les collectivités et coproduit par les citoyens. A cette fin, la société publie et diffuse avec le Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) un guide visant à donner aux régions les clés de leur mobilisation. *« Les territoires ne se structurent pas suffisamment pour prendre en charge ce sujet avec ambition, estime T. Matagne. Les compétences étant distribuées*

*(mobilité, voirie, social, économie) et les besoins dépassant les ressorts territoriaux des ADM (autorités organisatrices de la mobilité), aucun acteur ne prend réellement le leadership sur ce sujet de façon opérationnelle ».* Pour faire décoller la pratique du covoiturage, ce guide détaille 15 mesures, dont deux mesures phares qui doivent permettre, en 10 ans, de faire entrer le partage de trajets dans les habitudes de mobilité quotidienne. La première consiste à bâtir un véritable « système covoiturage » sous l'impulsion des régions en actionnant les différents leviers que sont la planification, la coordination, le financement, les services, les infrastructures, le numérique, l'animation et la communication. A l'instar du vélo, le covoiturage a besoin d'un écosystème favorable pour se développer. La seconde mesure vise à financer le système avec la mobilisation de 2 % des budgets transports régionaux alloués au covoiturage, soit environ 200 millions d'euros par an à l'échelle nationale. Une somme marginale à l'échelle des dépenses transports, mais qui permettrait de déployer massivement l'offre en étendant les dessertes dans des zones non desservies par le train ou le car et en complétant les services avec une extension des horaires et des destinations desservies.

A condition qu'une organisation efficace leur permette de se déplacer autrement, les individus sont prêts à la révolution de la voiture collective !



TRANSFORMER NOS VIES

RÉINVENTER NOS TERRITOIRES

BOURSES

JEUNES ACTION !

APPEL À CANDIDATURES

Déposez votre dossier en version numérique à  
[secretariat.fnat@famillesrurales.org](mailto:secretariat.fnat@famillesrurales.org)

[www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org)



FAMILLES  
RURALES  
JEUNES

Avec le soutien de  
et ses mécènes



Crédit Mutuel

